

Monsanto sur le banc des accusés d'un tribunal international

Un procès symbolique et exemplaire s'est tenu à La Haye, vendredi, samedi et dimanche dernier, 14, 15 et 16 octobre, pour juger la firme Monsanto, devant un tribunal international, et à travers cette énorme firme américaine, tout le système agro-industriel mondial. 200 organisations soutiennent activement cette entreprise, qui est le résultat d'une mobilisation internationale de la société civile, destinée à juger Monsanto pour violations des droits humains, et pour crimes contre l'humanité et l'environnement, aboutissant à altérer de façon grave et durable les équilibres écologiques dont dépendent bon nombre de groupes humains. Le C.C.F.D.-Terre Solidaire y a été présent avec une délégation de 10 organisations partenaires du Sud, impliquées dans la lutte contre les O.G.M. et les pesticides dans leurs pays. Leurs représentants sont venus, entre autres, de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, du Paraguay, du Mexique, du Guatemala, des Philippines et d'Égypte.

De nombreuses manifestations en tous genres se sont multipliées ces dernières années, plaintes, marches mondiales, pétitions et campagnes de signatures, avec parfois des condamnations de la firme à verser des indemnités. Mais le mastodonte industriel, dont le rachat prochain par le géant allemand Bayer est programmé pour 60 milliards de dollars, poursuit imperturbablement ses activités lucratives. En effet, forte en 2015 d'un chiffre d'affaire de 15 milliards de dollars et d'un bénéfice net de 2,3 milliards de dollars, la multinationale, leader mondiale des semences, ne semble pas ébranlée par les multiples attaques des victimes. Intoxiqués par des pesticides, expulsés de leurs terres, privés d'autonomie économique, à l'exemple des producteurs de coton burkinabé, ils sont nombreux à travers le monde à être victimes de Monsanto ou du système agro-industriel en général. C'est donc tout un modèle économique qui est visé par le tribunal contre Monsanto, un tribunal symbolique, face aux

violations et à l'impunité des multinationales, qui a été imaginé par quelques personnalités de la société civile. Citons parmi ces personnalités : Marie-Monique Robin, la journaliste et réalisatrice de « Le Monde selon Monsanto », Vandana Shiva, la célèbre écologiste indienne, et Olivier De Schutter, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, actuellement professeur de droit à l'Université de Louvain.

Ce tribunal a d'ores et déjà donné un coup de projecteur particulier sur les effets dévastateurs des activités de Monsanto sur l'environnement, les paysans et leurs productions, ainsi que les droits à l'alimentation et à la santé des populations. Les représentants du monde entier ont pu témoigner des graves atteintes aux droits fondamentaux subies par eux et leurs communautés : intoxication des populations, pollution des sols, privatisation des semences, endettement des paysans, entre autres... Or, c'est l'impunité qui domine. Ce tribunal est une occasion de changer d'échelle, de lier entre elles les luttes nationales et de faire en sorte que les dommages causés par Monsanto soient internationalement exposés. Au-delà du symbole, cette démarche a permis de réaffirmer la nécessité urgente d'inscrire la responsabilité juridique des entreprises au niveau international. Actuellement, aucun instrument juridique international ne s'applique aux multinationales, alors même qu'elles sont en situation de quasi-monopole et qu'on les place désormais comme les piliers des initiatives politiques de développement ! En tous les cas, pas pour un développement des paysans, ou de leurs représentants venus témoigner ! C'est la raison pour laquelle le C.C.F.D.-Terre Solidaire est fortement mobilisé pour l'élaboration d'un traité des Nations Unies sur le respect des droits humains par les entreprises multinationales pour protéger les populations et garantir aux victimes l'accès à la justice.

JM. Lastennet, RCF 29, 17 octobre 2016

Les Français plébiscitent l'agriculture des petits exploitants et l'agro-écologie

« A l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre dernier, le C.C.F.D.-Terre Solidaire a publié les résultats d'un sondage « **Les Français et la faim dans le monde** », réalisé par le CSA en partenariat avec le journal La Croix. Depuis près de 10 ans, le C.C.F.D.-Terre Solidaire mesure la perception qu'ont les Français de la faim dans le monde, ses causes, ses enjeux, ses acteurs, ses solutions alternatives et ses moyens d'action. S'observe cette année un retour au pessimisme, une situation perçue plus sombre qu'en 2015. Mais également un manque de confiance des Français dans les solutions apportées par les gouvernements, et une mise en cause du monde de la finance. Les Français expriment également leur volonté de mettre en place un nouveau système agricole et alimentaire, basé sur une agriculture de petits exploitants, sur une valorisation de l'agro-écologie et un contrôle de l'accès des multinationales françaises aux ressources naturelles.

Pour 42% des Français, la situation de la faim dans le monde a tendance à empirer, et la spéculation des marchés financiers sur les produits agricoles menace l'équilibre de ces marchés et la sécurité alimentaire. En cause, également, les impacts des dérèglements climatiques, considérés comme la 3^{ème} cause de la faim dans le monde. Pour lutter contre la pauvreté et la faim dans le monde, plus d'un Français sur deux fait confiance à l'action de la société civile plutôt qu'à celle des gouvernements des pays du Nord, ou des pays du Sud, ou aux multinationales. 84% restent persuadés que l'activité des multinationales de l'agro-alimentaire dans les pays du Sud ne bénéficie pas aux populations, et les ¾ souhaitent que l'accès des multinationales françaises aux ressources naturelles des pays du Sud soit réglementé et contrôlé. Encore plus, 89% estiment que l'agriculture des petits exploitants est le modèle à développer pour

nourrir le mieux possible l'humanité d'ici 2030 : la condition pour lutter contre les dérèglements climatiques, réduire la pauvreté, et accéder à une nourriture saine, en évitant au maximum l'usage des intrants chimiques et les OGM.

La réussite de l'agro-écologie et de l'agriculture des petits exploitants n'est plus contestable aujourd'hui, de nombreuses études et projets l'ont démontré. Ce modèle est approuvé par la grande majorité des Français, comme le montre le sondage. Pourtant de nombreux obstacles freinent aujourd'hui leur développement. Certains États pratiquent l'ultra libéralisation de leur secteur agricole et accueillent sur leurs sols des multinationales plus soucieuses d'accéder à de nouveaux marchés que de contribuer à la sécurité alimentaire des populations. Une concurrence déloyale s'installe alors, les multinationales bénéficiant désormais de législations favorisant leur installation au détriment des acteurs économiques et agricoles locaux. Accaparement des terres, pollution des sols, pillages des ressources naturelles, développement de modèles agricoles intensifs, développement de la monoculture d'exportation : autant de situations qui mettent en danger les agricultures familiales et paysannes des pays du Sud. Dans ce contexte, la voix de l'agriculteur, du petit exploitant, trop souvent exclus des espaces de décisions, reste donc inaudible. Aujourd'hui, il est de la responsabilité des États du Nord –dont la France- et de la responsabilité des États du Sud d'encadrer les activités de ces multinationales et de porter un choix et une vision politique claire pour lutter contre la faim. Par ailleurs, les financements dédiés au développement doivent cesser de bénéficier à ces acteurs, et doivent clairement cibler les premiers investisseurs dans l'agriculture –qui nourrissent 60% de la population mondiale-, à savoir les acteurs et les actrices de l'agriculture familiale. ».

Jean-Michel Lastennet, RCF29, 24 octobre 2016

Le Forum Européen pour la Souveraineté alimentaire s'est tenu en Roumanie

« Quelles sont les alternatives possibles aux différents systèmes de productions et de distributions des denrées alimentaires tels qu'ils existent aujourd'hui en Europe, de l'Espagne à la Russie ? C'est le sens des débats et des croisements d'expériences du Mouvement mondial pour la Souveraineté Alimentaire, appelé Nyéléni, au deuxième Forum Européen, qui s'est tenu à Cluj Napoca, en Roumanie, du 26 au 30 octobre dernier. Une délégation française d'une trentaine de personnes, dont trois membres du CCFD.-Terre Solidaire, y participait. Déjà un premier Forum Mondial pour la Souveraineté Alimentaire s'était tenu à Nyéléni au Mali en 2007. Dans cette lignée, un premier Forum européen, organisé à Krems en Autriche, en 2011, avait donné lieu à une déclaration commune et à un plan d'action. L'édition de ce nouveau Forum européen, la semaine dernière à Cluj Napoca en Roumanie, manifestait la croissance continue du Mouvement pour la Souveraineté Alimentaire dans la région paneuropéenne.

Il est bon de rappeler que la notion de souveraineté alimentaire a été initiée par le Mouvement social et paysan international « Via Campesina » au Sommet de Rome sur l'Alimentation, organisé par la FAO en 1996, et confirmée et adoptée par plus de 400 ONG mondiales lors des différents Forums Sociaux Mondiaux altermondialistes. Elle s'exprime ainsi : « La Souveraineté Alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation, et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés ainsi qu'aux moyens de les produire, et qu'ils doivent

avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés ».

Le Forum Européen sur la Souveraineté Alimentaire qui vient de se clore hier à Cluj Napoca en Roumanie, a regroupé une coalition d'acteurs en Europe de près de 50 pays différents, dont la Via Campesina Europe, et rassemblé plus de 500 personnes, sur les trois mots clés qui inspirent leur action : « Transformer ! Résister ! Construire ! Les travaux se sont organisés autour de cinq thématiques :

1. Changer la manière dont nous produisons nos aliments et les consommons.
2. Changer la manière dont la nourriture est distribuée.
3. Valoriser et améliorer le travail et les conditions sociales dans les systèmes alimentaires et agricoles.
4. Revendiquer le droit aux ressources naturelles et aux biens communs.
5. Changer les politiques publiques qui gouvernent nos systèmes alimentaires et agricoles.

Les participants ont montré que la Souveraineté Alimentaire est le cadre politique préconisé par des mouvements d'agriculteurs, de paysans, d'éleveurs, de pêcheurs, de « peuples autochtones », de femmes, de jeunes ruraux et d'organisations environnementales. Ils ont donc réaffirmé que la Souveraineté Alimentaire place les producteurs agricoles et les consommateurs au cœur du débat, qu'elle soutient les peuples dans leur droit de produire leur propre nourriture et de consommer des aliments locaux. Ainsi la notion de souveraineté alimentaire, aussi bien en Europe que dans les pays en développement, joue un rôle de plus en plus important dans le débat sur l'agriculture, et propose des alternatives, à la fois à l'agro-industrie mondiale, et à la fois aux politiques néolibérales. »

Jean-Michel Lastennet, RCF 29, 31 octobre 2016

La C.O.P. 22, à Marrakech, traduira-t-elle en actes décisifs la C.O.P. 21 de Paris ?

La COP 22, c'est-à-dire la 22^{ème} Conférence des Parties sur le Changement Climatique, se déroule du 7 au 18 novembre à Marrakech au Maroc. Elle fait suite, à la COP 21 qui s'est tenue à Paris en novembre et décembre 2015, et qui s'était conclue par l'accord international sur le climat, signé par 195 pays, le 12 décembre dernier au Bourget. Déjà un point de départ indispensable vers une action coordonnée et renforcée de tous les États face aux changements climatiques ! Mais tout restait à faire encore pour enrayer la crise climatique. Car l'accord ne constituait qu'un cadre de travail, plutôt qu'un plan d'action. Certes, il fixait un cap ambitieux, mais les moyens restaient à déterminer pour y parvenir. Des éléments essentiels sont encore en suspens. Entre autres, on peut rappeler que la bataille des financements reste entière ; que l'accord est loin de permettre, en l'état, aux plus vulnérables de se prémunir contre les risques climatiques ; et que les droits de l'homme, la transition équitable, et la sécurité alimentaire sont relégués dans la partie non contraignante de l'accord.

La C.O.P. 22 doit donc permettre d'accélérer et de concrétiser les efforts promis l'an dernier par les Etats. Or, de fortes divergences subsistent sur des sujets majeurs pour les populations les plus vulnérables, comme l'agriculture, ou l'adaptation en fonction des situations respectives de développement des populations. L'enjeu de la COP 22 est double : rendre l'Accord de Paris opérationnel, et accélérer l'action en faveur du climat avant 2020, tout en respectant les droits humains. Les trois prochaines années seront déterminantes pour limiter les impacts des dérèglements climatiques. Si rien n'est fait, d'ici là, l'objectif de l'accord de Paris deviendra caduque avant même sa mise en place. Bien des désaccords subsistent sur des sujets essentiels pour les populations déjà affectées par le changement climatique, notamment sur le

continent africain, qui accueille actuellement la COP 22.

L'agriculture, par exemple, est définie comme un enjeu prioritaire par 94% des contributions nationales. Pourtant, l'opposition entre les pays émergents, qui ne veulent pas discuter de la réduction des émissions de CO2, et les pays développés risque de paralyser les discussions. Il est donc urgent de définir les objectifs et les critères d'une agriculture répondant au double enjeu du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Il ne faut pas, en particulier, laisser le champ libre à des initiatives et des pratiques – telles que les OGM et l'utilisation d'intrants chimiques nocifs – qui contribuent à notre dépendance aux combustibles fossiles et rendent les agriculteurs de plus en plus vulnérables. C'est le deuxième enjeu à Marrakech : celui de préciser des engagements forts en faveur des populations les plus vulnérables. Si Le seuil des 100 milliards de dollars de financement climat sont annoncés d'ici 2020, l'adaptation aux chocs climatiques est largement sous-financée par les contributions publiques. Les pays africains devront se faire entendre, car ils sont les moins responsables du changement climatique, bien qu'ils en soient les premières victimes. D'ici à 2020, 75 à 250 millions d'Africains seront exposés à une cruelle absence d'eau. Aussi la moitié des financements climat devrait être affectée à l'adaptation, selon les situations. Que vont faire les États pour limiter les impacts climatiques ? Vont-ils respecter les droits humains ? Cela se traduira-t-il dans les politiques nationales ? En effet, des actions climatiques qui contribueraient à accroître les inégalités n'auraient aucun sens. La lutte contre le changement climatique est donc loin d'être gagnée et le temps joue en notre défaveur. En cette année 2016, la plus chaude jamais enregistrée, la COP 22 déterminera si les États sont prêts à agir concrètement et rapidement.

J-M. Lastennet, RCF 29, 7 novembre 2016

L'occasion manquée pour la Loi Sapin2 de lutter efficacement contre l'évasion fiscale

La Loi Sapin 2 sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, annoncée comme la grande Loi pour la transparence du mandat de François Hollande, a été adoptée lundi dernier, 8 novembre, à l'Assemblée Nationale, sans outils réellement efficaces pour lutter contre la corruption et l'évasion fiscale. C'était l'occasion, impulsée par des collectifs d'organisations de la société civile, de faire des avancées dans cette lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, et on peut constater aujourd'hui, après ce vote, de nombreux manquements, notamment sur la protection des lanceurs d'alerte, sur l'agence anti-corruption, la transaction pénale, l'encadrement des lobbys et le reporting pays par pays public.

Prenons les deux sujets emblématiques de la protection des lanceurs d'alerte, et la lutte contre l'évasion fiscale. Et tout d'abord, concernant les lanceurs d'alerte. La protection de ces derniers n'est pas véritablement assurée, puisque les mesures sont insuffisantes pour ce qui est du principe de précaution dans la définition du lanceur d'alerte, concernant le soutien financier aux lanceurs d'alerte, et par rapport aux sanctions pénales pour les auteurs de représailles. On est encore loin des fondements du dispositif qui avait été initialement déposés, et qui était inspiré par les meilleurs standards internationaux, et notamment le modèle britannique depuis 1998, les recommandations du Conseil de l'Europe en 2014, des O.N.G. sur cette question, et du Conseil d'État en 2016.

Concernant la lutte contre l'évasion fiscale, en votant la loi en l'état actuel, les députés ont choisi de se contenter d'un reporting public « à trous », obligeant les entreprises à publier les informations concernant leurs activités et les impôts qu'elles payent, mais uniquement dans les pays où elles ont un nombre minimum de filiales. Un certain nombre d'organisations non

gouvernementales ont réagi à cette destruction des principes qui avaient initialement prévalu : C.C.F.D.-Terre Solidaire, ONE, Oxfam France et ActionAid Peuples Solidaires. Elles déplorent que la France ait renoncé à devenir la championne européenne de la lutte contre l'évasion fiscale, soulignant le manque de cohérence entre les paroles et les actes de ce mandat politique. Par exemple, même si, dans le meilleur des cas à venir, le nombre minimum de filiales était fixé à 2, cela permettrait aux entreprises de ne pas divulguer les informations pour les pays où elles n'ont qu'une seule filiale. Dans le cas de Total, par exemple, 37 pays des 98 pays d'implantation du groupe seraient exclus du reporting !

Et les quatre O.N.G. d'ajouter : « Les récents scandales l'ont pourtant amplement démontré : il suffit d'une seule filiale dans un seul paradis fiscal pour faire de l'évasion fiscale. En excluant un nombre très important de pays de l'obligation de reporting des multinationales, il subsistera toujours de nombreuses « zones d'ombre » où elles pourront continuer à cacher leurs bénéfices non imposés, et ce, en toute légalité. Pire encore, il sera toujours impossible de savoir si les entreprises qui ont souvent moins de deux filiales dans les pays en développement, y paient leur juste part d'impôts. Les grands perdants de cette mesure sont donc une nouvelle fois les pays les plus pauvres, dont le manque à gagner à cause des pratiques d'évasion fiscale des multinationales chaque année est estimé à au moins 180 millions de dollars ! Seule une photographie complète des activités et des impôts payés par les entreprises dans l'ensemble des territoires où elles sont implantées pourra permettre de repérer les transferts artificiels de bénéfices et de savoir si elles paient leur juste part d'impôts. Cette transparence en demi-teinte est donc loin d'être suffisante pour mettre fin aux pratiques frauduleuses des entreprises, et pour gagner la confiance des citoyens sur ces problèmes !

JM Lastennet, RCF 29, 14 novembre 2016

A la COP22, des initiatives toxiques sur l'agriculture, face au blocage des négociations

Deux semaines de COP 22 viennent de s'achever à Marrakech, et les négociations se sont arrêtées sur les sujets touchant à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. A la fin de la première semaine, c'est un constat de l'incapacité des États à s'accorder sur un futur travail en commun dans ce domaine. Considérées comme sensibles depuis toujours, les négociations sur les sujets de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ont une nouvelle fois échoué. Aucune décision n'a été prise par les États qui ont préféré reporter encore les discussions à 2017. Impossible donc de dire si, et comment, la Convention Climat envisage de traiter l'agriculture dans les prochaines années. Derrière ce blocage se cachent des dynamiques de développement agricoles très différentes. D'un côté une industrialisation importante de l'agriculture, fortement émettrice en gaz à effet de serre, et de l'autre des tissus ruraux reposant principalement sur les agricultures familiales, et qui sont avant tout victimes des impacts du dérèglement climatique.

Anne-Laure Sablé, du CCFD-Terre Solidaire, et participante de la COP 22 à Marrakech, analyse ainsi cet état de fait : *« Le statut quo des discussions dans lequel s'enfoncent les États est d'autant plus inadmissible qu'il y a urgence à agir dans le domaine. Les Nations Unies estimaient, il y a un mois, qu'à cause des dérèglements climatiques, ce sont entre 35 et 122 millions de personnes supplémentaires qui pourraient vivre dans la pauvreté d'ici 15 ans, en particulier des personnes vivant de l'agriculture. Tant que la transition de nos modèles de production et de consommation ne sera pas abordée, la lutte contre les dérèglements climatiques ne sera pas traitée dans sa totalité ».*

Pour autant, l'agriculture n'a pas été absente, lors de la deuxième semaine, puisqu'on a assisté à la promotion d'un florilège d'initiatives volontaires ciblant notamment les terres

agricoles. En effet, en parallèle des négociations officielles, plus de 40 conférences sur l'agriculture ont été organisées sur le site de la COP 22, avec la participation d'un grand nombre d'États et d'acteurs du secteur privé. C'est dans la continuité des initiatives qui se sont multipliées depuis quelques années en parallèles des négociations officielles. Non seulement elles complexifient le suivi de ces négociations sur le climat, mais elles sont le terrain de jeu idéal pour développer les fausses solutions et le verdissement apparent de pratiques pourtant nuisibles au climat. En marge des blocages dans les discussions sur l'agriculture, il est inquiétant de voir ces initiatives continuer à se développer. Il s'agit d'abord de l'Alliance pour l'Agriculture Intelligente face au Climat (Climate Smart Agriculture) : sans mettre en avant son option affichée pour l'agro-écologie, le gouvernement français a rejoint cette alliance internationale qui fait la part belle aux OGM, à la finance carbone et à des techniques inappropriées promues par les lobbies techno-industriels qui ont fait de l'agriculture leur nouveau terrain d'expansion et de valorisation. Il s'agit encore de l'initiative 3 A (Adaptation de l'Agriculture Africaine), ou celle du « 4 pour 1 000 » qui ne prend pas en compte les enjeux du stockage de carbone ou le recours aux herbicides par exemple. L'une des dimensions majeures que souhaitent couvrir ces initiatives concerne l'usage des terres agricoles dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Compte tenu de leur potentiel pour stocker du dioxyde de carbone, elles sont perçues aujourd'hui comme le nouvel eldorado du carbone, en ce sens qu'elles sont considérées comme des leviers majeurs pour compenser les émissions de CO₂, ... que l'on ne songe donc pas à réduire. C'est la raison de cette alerte-dénonciation, donnée par le CCFD et la Confédération paysanne, soutenue par 50 organisations de la société civile, intitulée : **« Nos terres valent plus que du carbone » !**

Jean-Michel Lastennet, RCF 29, 21 novembre 2016

H14Terre solidaire et développement : des pays et des hommes
Pour 2017, quatre O.N.G. prennent ensemble le parti de la solidarité

Ces quelques chiffres qui donnent à penser : aujourd'hui, les 62 personnes les plus riches dans le monde possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la population, soit 3,5 milliards de personnes. Les dérèglements climatiques pourraient conduire 600 millions de personnes supplémentaires à souffrir d'insécurité alimentaire d'ici à 2080. En 2015, les 500 plus grandes entreprises multinationales ont contrôlé près de 53% du P.I.B. mondial. Depuis 2011, 4 millions de Syriens ont quitté leur pays, et moins de 10 000 ont été accueillis en France. Quatre Organisations, parce qu'elles pensent que toutes ces problématiques sont liées, et qu'un autre monde, une autre France, sont possibles, se sont alliées pour élaborer 15 propositions pour une France solidaire dans le monde, en 2017, à destination des candidats et des candidates aux élections présidentielles et législatives. Elles mettent en place également un dispositif de mobilisation, de plaidoyer et de communication à l'adresse du grand public. Il s'agit du C.C.F.D.-Terre Solidaire, d'Oxfam France, d'ActionAid France-Peuples Solidaires et du Secours Catholique-Caritas France.

Le débat politique vient tout juste d'être accaparé par la primaire de la droite et du centre, et d'autre part, par la désignation ou l'auto-proclamation à venir des candidats des autres bords, ce qui donne lieu uniquement à des informations et des propositions qui laissent largement de côté les questions de solidarité, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales. Les organisations alliées pensent qu'il est temps de recentrer le débat et, comme elles le disent elles-mêmes, de « prendre le Parti de la Solidarité ». Pour cela, elles ont choisi d'agir ensemble et d'articuler leurs propositions autour de trois grands axes qui font le lien entre écologie, économie et société : partager justement les richesses pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités ; promouvoir la justice climatique et la souveraineté

alimentaire ; et faire respecter les droits humains ici et partout dans le monde.

Partager justement les richesses pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités, c'est d'abord lutter contre l'évasion fiscale, qui prive les pays de ressources financières pour assurer eux-mêmes leur propre développement ; c'est aussi augmenter et améliorer la qualité de l'Aide Publique au Développement, afin de la faire parvenir aux 0,7% du PIB des pays riches qui n'ont jamais atteint dans ce domaine leurs engagements anciens ; et c'est encore réguler la finance pour qu'elle coïncide et serve à l'activité économique réelle et ne donne pas lieu qu'à la seule spéculation. Promouvoir la justice climatique et la souveraineté alimentaire, cela consiste d'abord à sortir progressivement des énergies fossiles et développer des sources d'énergie soucieuses de la protection du climat ; c'est d'autre part soutenir l'agro-écologie paysanne, à l'encontre de l'agro-business dommageable aux humains et à l'environnement ; et c'est aussi lutter contre tous les dérèglements climatiques sans mettre en danger la souveraineté alimentaire. Défendre les droits de l'homme, partout dans le monde, nécessite d'offrir aux migrants un accueil digne et respectueux de leurs droits humains, et réviser les politiques migratoires française et européenne ; cela revient aussi à légiférer pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits des personnes, des communautés, et de la nature ; et, bien entendu, cela comporte de garantir le droit des femmes. Toutes ces préoccupations ont été articulées en 15 propositions qui sont autant de demandes précises. Elles sont et seront présentées à tous les candidats aux prochaines élections qui seront amenés à prendre des engagements là-dessus ; mais elles seront aussi largement débattues en public, pour qu'elles deviennent de véritables requêtes citoyennes, responsables et solidaires. A nous de les faire nôtres !

Jean-Michel Lastennet, RCF 29, 28 novembre 2016